1ÈRE ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 21 DECEMBRE 1911 — No. 42

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.00
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — *NOTRE LANGUE!*

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents coll borateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. 0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

La lumière du monde

Voici l'époque annuelle que le langage populaire a si bien dénommé "le temps des fêtes."

La naissance du Sauveur est un événement qui continuera jusqu'à la fin des siècles à projeter nn rayon de joie dans tous les foyers.

Riches et pauvres, bergers et Mages, ne peuvent rester indifférents devant la crèche de l'Enfant-Dieu.

"Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous."

Noël! c'est la lumière divine qui se lève sur le monde pour n'en plus jamais disparaître.

Le Dieu de la crèche est toujours parmi nous: il est là dans la blanche hostie, plus anéanti encore s'il se peut que dans l'étable de Bethléem.

Que l'orgueil humain est petit et méprisable devant l'abaissement infini du Tout-Puissant!

Cet enfant qui s'endort dans les bras de la vierge Marie, c'est la lumière du monde, le roi du ciel et de la terre.

"Plus Il s'abaisse plus Il est grand."

Heureuses les âmes qui accueillent le Sauveur avec la foi, l'amour et la simplicité des bergers! Elles chantent avec les anges: *"Gloire à Dieu au plus haut des cieux."* et elles seules peuvent goûter cette paix divine, rayon de lumière et rayon de joie, que l'Homme-Dieu apporte *"aux hommes de bonne volonté."*

Le droit ne meurt pas

La question des écoles catholiques du Manitoba entre dans une nouvelle phase.

Les nuages de préjugés qui avaient été amoncelés à plaisir tendent à se dissiper; le problème se pose plus nettement et permet ainsi l'espoir d'une meilleure solution.

Le compromis Laurier-Greenway est reconnu insuffisant pour rendre pleine justice aux catholiques manitobains: voilà ce qui ressort des récentes déclarations ministérielles.

L'admission de ce fait comporte logiquement la reprise du règlement sur des bases plus équitables. Un principe de droit a été violé: l'ordre et la paix ne sauraient être rétablis que par la restauration complète de ce droit.

Il est vrai que l'administration actuelle éprouve une naturelle répugnance à rouvrir le débat sur une question irritante, mais il ne faut pas oublier que la logique des choses est plus puissante que celle des politiciens.

"Ceux qui prétendent, comme les libéraux, les années passées, et comme certains conservateurs aujourd'hui, que le compromis Laurier-Greenway est définitif et qu'il n'y a plus à revenir sur ce règlement, nous semblent dans l'erreur", dirons-nous à la suite de *l'Action Sociale* qui a récemment traité cette question dans un magistral article, et ce journal ajoute avec raison: "Ni le gouvernement fédéral, ni le gouvernement du Manitoba n'ont autorité pour déclarer définitif le règlement, en réalité provisoire, qu'ils ont fait.

D'abord le gouvernement fédéral en traitant cette question agissait non de son propre droit, puisque le temps de désavouer la loi était passé, mais en vertu d'un ordre du conseil privé sanctionné par la Reine Victoria. Le conseil privé avait reconnu les droits légaux des catholiques du Manitoba à posséder leurs écoles dans les conditions indiqués dans son jugement. Il avait statué que l'usage de ces droits devait leur être rendu, sans cependant exiger l'abrogation des lois du Manitoba dont les catholiques se plaignaient. *"Il suffit d'ajouter aux lois existantes ce qu'il faut pour faire disparaître toute cause légitime de plainte."*

Le jugement fut sanctionné par la Reine dans les termes suivants:

"Sa Majesté, après avoir pris le dit rapport en considération, a bien voulu par et avec l'avis de Son Conseil Privé, approuver le dit rapport et ordonner, ainsi qu'il est par le présent ordonné, que les recommandations et instructions qu'il contient soient ponctuellement observées, suivies et exécutées en tous points: le gouverneur général du Canada, en fonctions et toutes les autres personnes, en ce qui les concerne, devant en prendre connaissance pour leur gouverne."

Le Parlement du Canada a reconnu qu'il y avait là un ordre qui l'obligeait à agir, en lui en donnant les pouvoirs.

Or cet ordre de la plus haute autorité de l'Empire n'a pas encore été pleinement exécuté et n'a pas été non plus révoqué par l'autorité qui l'avait porté comme juge, pas plus que n'ont été abandonnées les réclamations de la partie lésée, qui avait porté plainte au tribunal.

Malgré les efforts et les tentatives que l'on a essayées, le règlement Laurier-Greenway n'a jamais été considéré comme définitif, ni par le roi ni par les catholiques du Manitoba. Or sans l'assentiment du roi et sans l'acceptation de la partie principalement intéressée, nous ne voyons pas quelle autorité sur terre peut déclarer ce règlement définitif. Personne ne peut plaider la prescription sur cette question.

Ainsi, ni au point de vue du droit naturel, ni au point de vue du droit constitutionnel, la question ne semble définitivement réglée, et il n'est au pouvoir d'aucun homme politique de l'enterrer définitivement.

On a entassé sur cette question bien des intrigues, bien des fallacieux sophismes, bien des mensonges audacieux; elle n'est pas enterrée.

Il faut le dire à la louange de ses courageux défenseurs. Il faut le dire aussi à la louange des institutions britanniques, qui ont sauvegardé le droit de l'opprimé, même lorsque la perversité, l'imprévoyance et le manque de courage ont semblé se liguer contre lui.

Nous espérons donc toujours en la toute-puissante Providence. Nous ne désesperons ni de la justice anglaise ni du sentiment d'équité de nos compatriotes anglais. Ce sera à eux de nous convaincre si définitivement nous nous sommes trompés."

Deux mentalités opposées

Le dernier numéro de "l'América" nous apprend que M. Shane Leslie, délégué de la Ligue Gaëlique, fondée pour faire revivre la langue irlandaise, a ouvert à la Salle Carnegie à New-York, sous la présidence du nouveau Cardinal Farley, une série de conférences pour venir en aide à la renaissance de la langue gaélique (ancienne langue nationale des Irlandais.)

Dans le compte rendu de la première conférence nous lisons ce qui suit:

"M. Leslie essaya de convaincre son auditoire que l'Irlande, ayant recouvré son sol et sa législature, doit aussi recouvrer sa belle et riche langue, celle qui garda ses meilleures traditions et exprima mieux son âme, quand son cœur était le plus honnête, sa foi la plus pure son idéal le plus noble, si elle veut garder la nationalité distincte et caractéristique qui est digne de son passé. Il fit appel à l'amour de tous ses enfants d'Amérique, leur demandant d'aider à rendre à leur mère-patrie la vraie langue digne de ses lèvres la seule langue gaëlique."

Devant de tels faits nous devenons de plus en plus supris de la guerre à outrance, perfide et hypocrite, que suscitent à la langue française certains Irlandais, depuis nombre d'années.

Ne faut-il pas en conclure qu'il y a deux mentalités opposées au sein de la race irlandaise? Nous ne pouvons croire que ceux qui réclament la reviviscence du gaëlique puissent pousser l'illogisme jusqu'à vouloir proscrire le français chez les Canadiens, surtout lorsque cette langue est reconnue comme officielle au pays par l'Angleterre elle-même.

Quant à nous, nous applaudissons de tout cœur au beau mouvement de la Ligue Gaëlique, et nous ne comprenons pas pourquoi entre gens de même foi, de mêmes aspirations patriotiques, nous sommes forcés de nous tenir constamment sur un pied de guerre et de nous attendre à tout instant à de lâches perfidies, d'autant plus cruelles qu'elles nous viennent de frères que nous avons reçus à cœur ouvert et que nous voudrions toujours continuer à aimer.

Faut-il expliquer la mentalité des "autres." les assimilateurs sans vergogne, qui s'affublent du titre assez imprécis de "English-Speaking." —peut-être parce qu'ils ont honte de s'appeler irlandais—par cet état "psychologique" dont parle *l'Action Canadienne*:

"Quand quelqu'un est tombé il cherche à entraîner les autres dans sa chute pour les rendre semblables à lui. La vue de ceux qui luttent courageusement pour rester debout est un reproche constant et vivant de sa propre déchéance. Le remords, chez lui, n'est pas réparateur, mais destructeur, il ne le pousse pas au repentir, mais à la destruction des autres.

"C'est l'état psychologique actuel de la race irlandaise à l'étranger.

"La nation irlandaise, comme telle, a perdu sa langue maternelle, (le gaëlique) pour adopter la langue anglaise.

"Consciente de sa déchéance, sous ce rapport, elle cherche à nous entraîner, nous Canadiens-Français, dans sa chute pour nous rendre semblables à elle, afin de ne plus avoir devant ses yeux ce reproche vivant de sa propre lâcheté."

Il est à désirer que les "vrais irlandais catholiques" sortent enfin de leur mutisme et de leur inaction pour protester contre ces "faux-frères" qui en trop grand nombre, par des actes très blamables, leur créent une réputation odieuse, et sèment partout la *désunion* parmi les catholiques au nom d'une prétendue *unité* de langue qui leur est encore plus étrangère à eux qu'elle l'est à nous.

Le beau témoignage du Dr. J. K. Foran, que nous citons plus loin devrait trouver de plus fréquents imitateurs.

Quoiqu'il en soit, les Canadiens continueront malgré toutes les malveillances à défendre leur belle langue française, et ce, parce qu'ils ont conscience que cette langue, héritage d'un passé glorieux, véhicule de la foi catholique sur tout le continent américain, reste encore leur meilleure sauvegarde contre les infiltrations du protestantisme et de l'irréligion matérialiste.

"L'Action Sociale"

Nos meilleurs vœux à *l'Action Sociale*, de Québec, qui entrera bientôt dans sa cinquième année.

Ce journal est le premier quotidien franchement catholique de la province de Québec.

Fidèle à sa noble devise: "Tout restaurer dans le Christ" *l'Action Sociale* est toujours au premier poste dans la défense des droits religieux et nationaux de la race française.

Son opinion en matière politique est de première valeur, à raison d'une constante impartialité; la rédaction est alerte et limpide; l'information très variée et bien contrôlée. C'est un journal qui devrait se trouver dans tous les foyers français de l'Ouest de préférence à d'autres gazettes à sensation qui se vendent au premier venu.

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'urope

CANADA

Incendie des moulins à farine de Moose-Jaw

Les grandes minoteries Robin Hood à Moose-Jaw ont été complètement détruites par le feu vendredi soir. Pertes: $750,000 et 300 hommes sont sans onvrage. Le meunier James Ness, sauta du quatrième étage et perdit la vie. Paul Melville fut légèrement blessé. Le feu se déclara au troisième étage. Les élévateurs ont été aussi détruits. C'est une grosse perte pour la ville de Moose-Jaw.

La population du Canada

La revision du recensement porte la population du Canada à 7,184,410.

L'immigration

L'immigration totale au Canada se chiffre à 350,000 cette année.

Le président de la "Canadienne"

M. Jacques Bardoux vient d'accepter la présidence de l'Association "La Canadienne" de Paris, fondée par M. Jean Lionnet. — M. Henri Froidevaux, professeur d'histoire à l'Institut Catholique à été choisi comme vice-président.

L'élément français

Le juge Riddell, de Toronto, parlant dans un banquet à New-York, proclame qu'il serait regrettable que l'élément canadien-français vienne à disparaitre de la vie canadienne.

Nouveaux embranchements

Le Pacifique Canadien sollicite du pouvoir fédéral l'autorisation de construire une demi douzaine de nouveaux embranchements importants dans la Saskatchewan et l'Alberta.

Le G. T. P. terminé en 1913

On annonce qu'au mois d'octobre 1913, la ligne-mère du Grand-Tronc-Pacifique sera finie, de Prince Rupert au sommet Bulkeley, dans les Rocheuses, à 300 milles de la côte.

M. Haultain serait nommé juge.

Il est question de l'élévation de M. Haultain, chef de l'opposition conservatrice en Saskatchewan, au poste de juge en chef de cette province, le juge Wetmore, le titulaire actuel, prenant sa retraite.

Décès de prêtres éminents

—M. l'abbé Ed. Carrier, ancien supérieur du Collège de Lévis.

—M. l'abbé A. Dumesnil, ancien supérieur du Collège de St Hyacinthe.

—M. l'abbé Magloire Auclair, ancien curé de l'église St Jean-Baptiste de Montréal.

Incendie de 1,000,000 de minots de grain

L'incendie détruit l'un des grands élévateurs du Pacifique Canadien, à Owen Sound, Ont., avec tout son contenu: 1,000,000 de minots de grain.

Borden et Carnegie

Le millionnaire Carnegie a offert un diner à New-York en l'honneur du premier ministre.

Le Père Vaughan à Toronto

Le célèbre jésuite a prêché dans diverses églises à Toronto.

Les ports de la Baie d'Hudson

D'après le rapport des ingénieurs officiels, ni le port de Churchill ni celui de Nelson ne semblent offrir beaucoup de sécurité.

Dans les pénitenciers

Le moyenne journalière des détenus a été 1,834 durant l'année pour tout le Canada. 1 prisonnier pour chaque 4,000 habitants, c'est déjà beaucoup trop.

Vicaire général de Montréal

M. le chanoine Emile Roy, chancelier de l'archevêché de Montréal a été nommé vicaire général prélat romain.

S. A. R. le Duc de Connaught

Montréal a été honoré la semaine dernière de la première visite officielle du nouveau gouverneur général, Son Altesse royale le Duc de Connaught.

L'enquête à St-Boniface

M. le juge Prud'homme est chargé de l'enquête au sujet des affaires municipales de St Boniface.

ETATS-UNIS

Mort subite

Mgr Ambroise Agius, Délégué Apostolique aux Philippines et que l'on mentionnait comme devant succéder à Mgr Falconio aux Etats-Unis, vient de mourir subitement à Manille.

Les honoraires de l'avocat Darro

Frank A. Morrison, secrétai de l'American Federation of Labor, a donné un rapport, avant-hier, de l'argent reçu et déboursé pour défendre les frères McNamara. Il a dit que Clarence Darrow a reçu $170,000 des $190,000 souscrits.

La cherté de la vie

Le secrétaire de l'Agriculture, M. Wilson, dit dans son rapport que la cherté de la vie est due aux entrepôts frigorifiques, où les spéculateurs conservent les oeufs et le beurre jusqu'à ce qu'ils en aient fait monter le prix après quoi ils les vendent.

L'armée américaine

Le secrétaire de la guerre, M. Stimson, vient de faire son rapport annuel au président. Il a trouvé que l'armée américaine n'était pas du tout préparée en cas de guerre. Il donne pour raison que l'armée est trop dispersée par le pays.

(A Suivre En Deuxième Page)

De par le Monde

(Suite de la Première Page)

Les Postes aux E.-U.

Pour la première fois depuis 1883 le rapport de l'année fiscale du département des postes accuse un surplus au lieu d'un déficit.

Roosevelt ou Taft

La discorde s'élève parmi les membres du Comité national Républicain, à Washington: une faction se dresse, qui réclame ouvertement Roosevelt au lieu de Taft, comme candidat à la présidence.

L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique

Au congrès spécial de cette grande société mutualiste canadienne aux Etats-Unis, les officiers suivants ont été élus: Président, H. T. Ledoux, de Nashua; Secrétaire Elie Vezina; Trésorier, P. Bonvouloir, de Holyoke. Les anciens dignitaires partent avec les sympathies, l'estime et l'amour de tous.

EUROPE

Les élections générales en Allemagne

Elles auront lieu le 12 janvier et sont considérées comme l'événement le plus important depuis la guerre de 1870. Les cinq partis en présence sont les Conservateurs, le Centre, les Libéraux, les Radicaux (Freisinn) et les Socialistes-démocrates. Les deux premiers partis tiennent actuellement le pouvoir.

Voici la situation des partis aux dernières élections:

Conservateur	2,050,000
Centre	2,145,000
National-libéral	1,716,000
Freisinn	1,311,000
Socialistes	3,259,000
Autres partis	745,000

Hommage à la vaillance française

M. Asquith, premier ministre d'Angleterre a rendu hommage au parlement à la vaillance des matelots français qui ont opéré le sauvetage des passagers sur le vapeur Delhi. Ce bateau avait à bord plusieurs personnages de l'escorte royale. Il n'y a pas eu de pertes de vie.

Espion anglais

L'affaire d'espionnage Max Shultz qui va être jugée à Leipzic, a produit une grande sensation en Allemagne. Max Shultz est accusé de s'être procuré pour l'Angleterre des documents relatife aux armements de l'Allemagne.

Les journaux allemands commentent amèrement cette façon d'employer l'or anglais mis au service de l'espionnage. Partout en Allemagne on ne voit que des espions.

Les prix Nobel

Le roi Gustave a remis les prix Nobel, à l'exception des prix pour la paix, aux élus de cette année. Ce sont:

Mme Marie Currie a reçu personnellement le prix de chimie: le professeur Wien, de l'Université de Wuerzburg, le prix de physique, et le professeur Allvar Gullstrang, de l'Université d'Upsala, le prix de médecine. Le ministre de Belgique a reçu le prix de littérature au nom de M. Maurice Maeterlinck, qui est malade.

Chacun des prix du Nobel se monte à 200,000 francs.

Le bill de l'assurance

Le bill de l'assurance d'Etat, de David Lloyd George, est adopté, en deuxième délibération et sans division, par la Chambre des Lords, en Angleterre.

Fausse rumeur

Une rumeur s'était répandue à Londres vendredi matin que le roi d'Angleterre avait été assassiné à Delhi, aux Indes. Heureusement il n'en est rien. Mais il paraît que le feu avait été mis à dessein dans la tente voisine de celle du roi.

Princesse d'Espagne

Un quatrième enfant, une seconde fille, vient de naître au roi Alphonse et à la reine Victoria, d'Espagne.

L'accord Marocain

Les Allemands se déclarent mécontents de l'accord marocain; ils soutiennent que leur pays y perd du prestige.

La Russie et la Perse

La Russie annonce qu'elle est prête à entrer en négociation pour régler à l'amiable son différend avec la Perse.

Le Vésuve en éruption

Le Vésuve est de nouveau en éruption. Il lance de la lave en grande quantité.

Les villages de Mesina et Torre del Greco sont menacés.

Delhi, capitale des Indes

Delhi, villes des Indes où a eu lieu le couronnement impérial du roi Georges, devient la capitale des Indes, au lieu de Calcutta. Ce changement coûte $25,000,000.

Coups de cravache en plein parlement

Des députés autrichiens se sont attaqués à coups de cravache en plein parlement. C'est un procédé assez peu parlementaire qui n'est pas encore admis ici, heureusement.

Massacre de missionnaires catholiques en Chine

Un rapport daté du 9 novembre annonce qu'un prêtre et toutes les religieuses de Hanchow ont été massacrés.

La république ou sinon...

Les rebelles chinois demandent la destitution immédiate de l'empereur sinon les hostilités vont recommencer.

Le Dr Sun Yai Sen est mentionné pour la présidence.

En marche contre Pekin

L'armée des rebelles chinois se met en marche contre Pekin. Elle reçoit de San Francisco des avances de fonds empruntés aux Etats-Unis.

Expulsion des Italiens

Les journaux de Constantinople annoncent que le gouvernement turc a décidé d'expulser la plupart des Italiens habitant le péninsule de Galipoli, territoire voisin des Dardanelles et de Smyrne. On sait que l'expulsion aura lieu d'abord dans les villes fortifiées.

Les avocats .....au Paradis

Il est à remarquer que les avocats tiennent de nos jours le record des charges, situations, fonctions publiques. Dans tous les pays, à la Chambre, au Sénat, dans les Ministères et autres attributions politiques ou publiques, on voit les avocats.

L'idée m'est venue de savoir si dans l'autre monde la vocation avocassière était en aussi grande faveur que sur cette terre de discorde. J'ai feuilleté tous les almanachs, tous les livres qui me pouvaient donner quelques renseignements à ce sujet. Après de longues heures de recherches, j'ai fini par découvrir qu'il y avait au ciel un avocat, oui, tout juste un avocat, St-Yves, le patron si aimé des fidèles Bretons. Et encore, il me souvint alors d'avoir lu quelque part que le saint avocat s'était introduit dans le royaume des cieux, par un procédé assez retors, un vrai moyen d'avocat quoi.

Voici la chose:

Quand Saint Yves mourut, il arriva à la porte du ciel en même qu'une troupe de religieuses mortes ce jour-là, au milieu desquelles le saint se faufila, se faisant petit et silencieux!

Le céleste portier s'approchant des saintes femmes leur demanda:

—Que faisiez-vous sur terre?

—Nous étions religieuses.

—Alors, dit St-Pierre, vous devez être exercées à la patience. Il y a foule aujourd'hui, vous le voyez; demeurez ici, je reviendrai après.

Et notre St-Yves de demeurer coi au milieu des religieuses. Quand St-Pierre en eut fini avec les autres, il revint aux bonnes sœurs; et très édifié de leur angélique patience, leur dit en souriant: "Voici la porte pour vous grande ouverte, entrez sans plus de formalités... Et notre avocat de suivre la virginale troupe se faisant si humble et si petit que nul ne le vit au milieu des blanches cornettes.

Mais en faisant sa ronde le soir, St-Pierre vit au milieu des élus cette figure à procédure à lui inconnue.

—...Par où êtes-vous entré?

—Par la porte.

—Qui donc vous l'a ouverte?

—Mais c'est vous-même, céleste gardien, dit St-Yves.

—Que faisiez-vous sur terre?

—J'étais avocat.

—Avocat! Connais pas! En tous cas, vous êtes entré ici par fraude, sans examen, il vous faut sortir sans tarder....

—J'y suis, j'y reste: possession vaut titre, rétorqua l'homme de loi, nous plaiderons, je me défendrai, trouvez un avocat pour les débats.

On eut beau chercher, fouiller, compulser, pas d'avocat à opposer au saint intrus. Après réflexion, St-Pierre se dit: Mais pas besoin de plaider, je vais lui faire signifier son expulsion par un huissier et alors il lui faudra bien déguerpir.

On chercha encore, on fouilla, on compulsa tous les registres, pas d'huissiers, pas un seul huissier pour porter la cédule. Force fut donc de laisser notre avocat à sa place.

Il y était si bien qu'il y est encore et plaide avec éloquence pour ses nombreux filleuls Bretons et autres. Et voilà comme quoi, on peut dire que les avocats ne sont pas en si grande faveur de l'autre côté que sur notre terre de discorde et de chicanes.

Avis donc aux intéressés, et que les nombreux avocats qui font partie de ce qu'on appelle la *classe dirigeante* essayent de se ménager l'appui et les bons offices du grand et bon St-Yves, dont cette petite légende ne diminue en rien ni le pouvoir ni l'inlassable obligeance, toujours au service de ceux qui ont besoin qu'on plaide pour leur trouver une petite place au céleste royaume.

NOËL

FERLAND

—Il y a encore beaucoup de grain à battre ici; les machines à battre sont rares.

—M. Alphonse Dion, de Ste-Claire de Dorchester; M. Alfred Beaudoin; M. Florent Morin et sa mère, de Thetford Mine; ainsi que Mme Nap. Couture, du même lieu, résideront maintenant au milieu de nous. Tant mieux et que d'autres des nôtres nous viennent encore.

Abonnez-vous au "Patriote de l'Ouest". $1.00 par année.

ÉGLISE CATHOLIQUE — DE — DUCK LAKE

RÉVÉREND TH. SCHMID, CURÉ

Offices de la Semaine:
6 hrs et demie: Messe basse.

Offices du Dimanche:
10 heures: Grand'Messe et Sermon.
2 hrs de l'après-midi: Catéchisme.
7 heures: Vêpres et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Tous les premiers Vendredi du mois Messe de Communion à 7 hrs et demie a.m. et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 7 hrs et demie p.m.

Noel !...

Ding !....ding !....dong !....
Dans la nuit blanche de neige la petite cloche de l'église paroissiale jette à tous les échos ses appels joyeux !....

Ding !....ding !....dong !....
la jolie chanson se repercute au loin sur la plaine sans fin où brillent çà et là les pâles "fanaux" des heureux fermiers qui se hâtent vers l'église.

Ding !....ding !....dong !....
le son clair poursuit sur la route les passant attardés...il pénètre avec allégresse auprès des malades fatigués des longues veilles solitaires......il se faufile jusqu'au milieu des préparatifs du réveillon familial.

Ding !....ding !....dong !....
Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! ......

Ding !....ding !....dong !....
Venez tous !....un petit enfant vous est né...et cet enfant plus grand que le monde, c'est le Messie attendu, le désiré des nations !

Ding !....ding !....dong !....
Venez, venez à la crèche de Jésus !

* * *

—Pierre !..est-ce que tu vas à la messe de minuit, toi ?......

—Ah ben alors !....mais pour qui me prends-tu ?....la messe ! c'est bon pour les femmes ça et je suis-t-un homme moi !....

Ils sont là trois qui sortent de l'hôtel et sur leur face enluminée on peut voir qu'ils ont commencé leur réveillon depuis déjà plusieurs heures.

Pierre, celui qui vient de parler, est un brave homme déjà sur le déclin. Il est arrivé dans l'Ouest il y a deux ans et depuis,...il est toujours resté fidèle aux principes antireligieux qu'il a puisés en France.

—Moi, j'aimerais pourtant bien y aller !....

—Tiens, je ne te savais pas dévôt !....

—Oh ! vois-tu, sans être dévot, on a encore un peu de religion,... c'est pas parce qu'on boit un coup de temps en temps qu'on oublie les anciennes coutumes !....

—Eh bien, vas-y si tu veux, pour moi, j'ai encore une bouteille à la maison, je vais aller voir comment elle se porte.

—Non, ce n'est pas ainsi que je l'entends, on est ami où on ne l'est pas,...si tu n'y vas pas, j'y vas pas,...allons voir ta bouteille !..

—A la bonne heure, tu vas voir, ...on va faire un réveillon...à tout casser !...

—Je t'assure pourtant que ça me donne des remords !...jamais je n'ai manqué la messe de minuit ! ...Tiens j'ai une idée, nous voici en face de l'école indienne,...entrons dans la chapelle rien que pour la forme, tu entendras les sauvages chanter dans leur langue et nous partirons réveillonner,..jusqu'à demain soir si tu veux !....

Eh bien, soit !... pour te faire plaisir, allons-y !....

* * *

Coquette, resplendissante de lumière, avec ses vitraux et ses peintures, avec sa Vierge qui domine l'autel et son grand St-Michel qui là-haut écrase sous ses pieds l'ennemi des premiers jours, la petite chapelle a cette nuit-là quelque chose de mystérieux et de divin.

Le prêtre est à l'autel.

Dans les bancs, une centaine d'enfants, garçons et filles, prient avec bonheur et recueillement sous le regard maternel des Sœurs qui se dévouent à leur service.

Dans la tribune des voix mélodieuses chantent avec un entrain sans pareil le *Gloria* de Bethléem et le *Credo* de l'univers en face du petit enfant qui sommeille au fond du sanctuaire dans sa crèche de paille.

Des nuages d'encens s'élèvent vers la voûte et, dans ce milieu de prière, on se sent devenir meilleur ...on maudit le péché et on s'incline terrassé !..

* * *

Le vieux Pierre s'était lui aussi agenouillé et, la tête dans ses mains il se laissait aller à ses pensées...

Il se revoyait petit enfant... priant comme ceux qui sont là devant lui...Il revoyait sa pauvre vieille mère qui lui disait en mourant : "Oh mon Pierre, je t'en prie ; sois toujours bon chrétien !...Il revoyait sa vie perdue,...semée à tort et à travers,...son cœur livré à toutes les passions !...Il se voyait seul à présent,..seul en face de la vie !..seul bientôt en face de l'éternité !..car il ne se faisait pas d'illusion, du train qu'il y allait, il n'en avait pas pour longtemps à vivre !..et alors ?..alors, ce serait l'au delà..ce serait l'autre vie,... ce serait Dieu !..le Dieu de sa première communion,..et il arriverait devant lui le cœur usé et les mains vides !...

Le chant se poursuivait toujours tantôt gai, tantôt triomphant, tantôt empreint d'une certaine mélancolie pieuse et suave...

—Oh les bandits qui lui avaient volé son coeur, avec toutes leurs théories perverses,..à présent c'était fini;..Dieu ne lui pardonnerait plus,..il ne pourrait jamais retrouver la paix avec lui-même !..

Soudain, un chant se fit entendre, et il ne comprenait pas les paroles..seulement..mais oui !..cet air il le connaissait !..il le chantait tout enfant,..c'était : *Il est né le divin Enfant* !....

Et accompagné par les accords savants de l'harmonium, les petits sauvages chantaient en Cris, dans leur langue :

Sâsay Manito awâsis
Ayisiyininâk witjihiwew.
Sâsay Manito awâsis
Betlehemik nittâwikiw.

* * *

La messe est finie, les jeunes indiens et indiennes, au signal donné par la religieuse, sortent dans un ordre parfait et vont eux aussi, goûter au joyeux petit réveillon que la charité leur a préparé.

Les trois amis sont toujours là dans le banc, à genoux et les yeux tournés vers la crèche....

—Dites, ma soeur, demanda un petit garçon en arrivant au réfectoire, qu'est-ce qu'il avait le vieux monsieur du bout, on aurait dit qu'il pleurait ?....

—Mon cher petit, répondit la religieuse, on pleure quand on a du chagrin, mais...on pleure aussi quand on se sent trop heureux !

LE FRANC-TIREUR

Recensement d'imbéciles

Le roi d'Illyrie ordonna un beau matin à son premier ministre le recensement de tous les imbéciles de son empire.

Le ministre se mit à l'ouvrage et, en tête de la liste qui était fort longue, il plaça son souverain.

Celui-ci était de bonne humeur et se contenta de demander au ministre ce qui lui valait ce grand honneur.

—Sire, répondit celui-ci, je vous ai mis sur la liste parce qu'il y a deux jours à peine vous avez confié des sommes importantes, sous prétexte d'achats de chevaux à l'étranger, à des individus complètement inconnus et qui ne reviendront jamais.

—Ah ! tu crois ? Et s'ils reviennent par hasard ?

—Alors j'effacerai votre nom et je placerai aussitôt le leur en tête de la liste.

Au Canada ce ne sont pas que les imbéciles qui ont été comptés : il est resté beaucoup de gens intelligents qui n'ont jamais reçu la visite de ces imbéciles de recenseurs. Et voila pourquoi toute l'affaire est à recommencer.

Fières Paroles

Langage digne des Premiers Chrétiens

M. l'abbé Claudeville, missionnaire à Mauléon (Basses-Pyrénées), vient d'être condamné à 100 francs d'amende avec sursis pour la question des manuels scolaires.

On sait que ces manuels scolaires, prescrits par le gouvernement français, ont été condamnés par les évêques comme injurieux à la foi et à la morale.

Voici la déclaration énergique que M. l'abbé Claudeville avait faite au tribunal et que nous empruntons a la *Croix* de Paris.

On y sent vibrer tout ce qu'il y a de plus chevaleresque dans l'âme française. C'est une page qui nous rappelle le langage des premiers chrétiens devant leurs bourreaux.

Messieurs,

Vous avez aujourd'hui devant vous un inculpé singulier : d'abord, grâce à Dieu, je ne comparais pas devant votre tribunal pour l'un des délits infâmants qui d'ordinaire conduisent au banc de la correctionnelle.

Quel est donc mon crime ? J'ai déplu à la franc-maçonnerie toute-puissante en France par une conférence contre les manuels condamnés, lors de mon Carême, à Saint-Paul-lès-Dax !

Puis, moi l'inculpé, parce que je n'avais nullement à rougir de mes paroles, j'ai avoué sans hésitation comme sans réticences avoir prononcé le discours incriminé.

Pas un seul accusateur

Sur les six mille âmes dont se compose cette paroisse crânement indépendante, malgré plusieurs enquêtes qui ont duré plus de cinq mois, on n'a pas pu trouver un seul dénonciateur, un seul accusateur. Ce n'est pas à Saint-Paul-lès-Dax, Messieurs, que poussent les lâches mouchards qui continuent à déshonorer la France. A cette fière paroisse, j'envoie ici l'expression de toute mon admiration et de toutes mes sympathies.

Donc, ce qui n'est point banal, on n'a pas pu vous fournir même un témoin à charge ! Et l'inculpé, avec son aveu spontané, mais réfléchi, reste seul devant vous.

L'embarras du choix

Seul encore, sans avocat, je me présente devant vous ; cependant, je n'avais que l'embarras du choix pour trouver un habile défenseur. Sur un désir manifesté par moi, les Guichenné, les Riquoir, les Laxague, mes compatriotes et amis, ces grands maîtres du barreau, ces catholiques convaincus, toujours sur la brèche pour soutenir la cause divine de l'Église, se seraient disputé l'honneur désintéressé de venir dans cette enceinte avec leur vaste science juridique, leur éloquence irrésistible, leur fine ironie, flageller les agissements malfaisants de la franc-maçonnerie, stigmatiser l'impiété, l'immoralité, les erreurs voulues, les mensonges impudents des manuels condamnés, revendiquer haut et ferme pour le prêtre catholique, le droit absolu, le droit intangible de défendre sa foi et de sauvegarder l'âme innocente des enfants.

J'ai préféré, Messieurs, imiter la divine Victime du Calvaire, dont l'image si réconfortante a été odieusement proscrite de nos tribunaux, sur l'injonction de la franc-maçonnerie : devant Caïphe, devant Pilate, Jésus était seul, Jésus n'avait point d'avocat : il s'est contenté d'affirmer sa divinité et la mission qu'il avait reçue de son Père d'évangéliser les foules pour leur enseigner le chemin du ciel.

Dépositaires du pouvoir divin

Or, ce pouvoir, avant de remonter à la droite du Très-Haut, il l'a transmis à Pierre, chef des apôtres, par Pierre au Pape, par le Pape aux évêques, par les évêques aux prêtres : "Comme mon Père m'a envoyé, a-t-il dit, ainsi je vous envoie : allez, enseignez toutes les nations."

Dans ces dernières paroles, Messieurs, notre France bien-aimée était comprise comme tous les autres peuples, et ce n'est pas la franc-maçonnerie qui, par ses tracasseries mesquines, ses menaces ridicules, ses lois injustes, ses pénalités arbitraires, réussira à exclure notre malheureuse patrie de l'enseignement divin du Christ !

Les apôtres, puis, dans le cours des siècles, les Papes, les évêques, les prêtres ont prêché partout et toujours la parole moralisatrice et sanctifiante de Dieu, sans même songer à en demander la permission aux pouvoirs publics. Dieu n'est-il pas infiniment au-dessus des hommes les plus puissants, et ne vaut-il pas mieux obéir à un Dieu infiniment bon et juste qu'aux hommes, surtout quand ces hommes sont les ennemis les plus acharnés de Dieu et de sa sainte religion ?

Les pouvoirs publics, quelquefois, irrités, furieux d'une prédication qui condamnait leurs criantes injustices, leur impiété notoire, ont voulu interdire la parole évangélique en forgeant contre les intrépides ministres de Dieu tout un système savant de lois d'exceptions. Les prédicateurs du saint Evangile ont passé outre. Ce courage je le sais, leur a valu souvent la perte de la liberté, des biens et même de la vie, mais de telles persécutions ont toujours donné naissance à des prédicateurs plus nombreux, aussi zélés, aussi énergiques.

N'ayant pas voulu m'associer un avocat, je n'ai même pas la pensée de me justifier.

Oui, Messieurs, à propos de manuels condamnés qui empoisonnent l'esprit et le coeur de nos enfants, j'ai prêché, comme c'était mon devoir, la doctrine catholique, en vertu d'un ordre explicite de Dieu, de par un droit reçu de Dieu. Un pareil droit ne se défend pas devant les tribunaux de ce monde. A certaines heures de folie, les pouvoirs humains peuvent l'entraver, mais le détruire, jamais !

En pleine franc-maçonnerie

En France, dans beaucoup d'écoles publiques, par ordre de la franc-maçonnerie (car depuis plus de trente ans nous ne vivons plus en République, mais en pleine franc-maçonnerie), avec la complicité tantôt secrète, mais réelle, tantôt scandaleusement manifeste des premiers bénéficiaires de la secte maudite, certains manuels outragent journellement la foi et les moeurs de l'enfance.

A la suite de nos vaillants évêques, parmi lesquels, je le proclame avec orgueil ici, sur sa terre natale, brille au premier rang, par son attitude et ses directions courageuses, un Landais, Mgr Gieure, évêque de Bayonne, mon évêque, dont Basques et Béarnais sommes si fiers, je me suis levé, moi aussi, comme tous les prêtres de France, pour éclairer les parents et sauver ainsi leurs chers enfants.

Loin de le regretter

Cela, Messieurs, je suis loin de le regretter. Voyez plutôt : l'instruction de mon procès due à l'initiative de M. le sous-préfet de Dax, qui, dans les rares loisirs de sa lourde charge, sait trouver le temps de lire le *Nouvelliste de Bordeaux*, a commencé pour moi le 27 juin dernier. Or, depuis cette époque, une vingtaine de fois, soit dans les villes, soit dans les campagnes, j'ai fortement prêché, devant de superbes auditoires, contre les quatorze manuels, parce que tous les évêques français, légitimes successeurs des apôtres, gardiens et défenseurs de la doctrine catholique, nos seuls chefs en matières religieuses, les ont justement condamnés par leur magnifique Lettre collective du 14 septembre 1909 comme contraires à la foi, à la saine morale et même à la vérité purement scientifique.

Non, mille fois non, Messieurs, je ne regrette pas la conférence scolaire donnée en l'église de Saint-Paul-lès-Dax, le 9 avril 1911, et après mon procès, qu'il soit suivi d'un acquittement ou d'une condamnation, je continuerai à faire mon devoir, à dire, sur cette question comme sur toutes les autres, la vérité, toute la vérité, sans me préoccuper des foudres de la franc-maçonnerie ni des conséquences de mon ministère courageusement accompli pour Dieu et les âmes.

A vous donc, Messieurs, de prononcer une sentence dont, un jour, vous aurez à répondre devant Dieu.

Cette sentence, que sera-t-elle ? C'est le moindre de mes soucis.

Un acquittement pur et simple, auquel, du reste, je ne m'attends pas, vous ferait grand honneur.

Mieux que la Croix d'honneur

Une condamnation, loin de me couvrir de honte, me grandira devant Dieu ; elle me procurera même devant les hommes sensés plus de gloire que la croix de la Légion d'honneur, qui trop souvent, hélas ! est épinglée sur des poitrines véreuses et vendues !

Non par bravade ou sotte vanité, Messieurs, mais uniquement pour que vous connaissiez à fond l'état exact de mon âme, je tiens à vous faire les déclarations suivantes, nettes et précises, sur mon attitude, selon les divers cas d'une condamnation très probable, pour ne pas dire certaine.

Si vous me condamnez à une amende avec sursis, dans l'espoir que je me corrigerai, je ne puis pas vous laisser dans cette illusion : aujourd'hui, en votre auguste personne, je m'engage, par serment devant Dieu, à récidiver, non pas une fois, mais plus de cent fois.

Si vous me condamnez à une amende sans sursis, je ne ferai point appel devant la Cour de Pau, et je vous jure encore que je ne payerai pas un centime de cette amende. Mieux : j'insérerai dans les journaux une note qui défendra aux catholiques de payer en mon lieu et place ; cet argent sera plus utilement employé à soulager les pauvres pendant l'hiver.

Quant à la saisie judiciaire, je ne la crains pas, elle est matériellement impossible : je ne dispose de rien, je vis au jour le jour, comme les petits oiseaux du bon Dieu, me confiant en sa paternelle Providence, qui ne m'a jamais abandonné.

C'est la prison

Et alors c'est la prison ? Soit. Cet horizon si borné, si sombre pour les vrais criminels, m'attire et je l'appelle de tous mes désirs. Déjà, à Grenoble, un simple vicaire a été emprisonné pour un cas de la même espèce. Notre exemple, Messieurs, sera très contagieux : d'autres, en très grand nombre, dans chaque diocèse, le suivront, et le jour où quelques évêques, des centaines de prêtres seront sous les verrous pour la cause impérissable de la religion, le peuple français, indignement trompé par ses faux amis, ouvrira les yeux, reconnaîtra notre complet désintéressement et jettera à terre comme une loque souillée, la franc-maçonnerie et tous ses misérables adeptes, qui sont les pires ennemis de la France !

Quoique je ne redoute pas la prison, je vous dirai pourtant que je ne m'y rendrai pas de moi-même. Les gendarmes, à qui, d'ailleurs, je n'opposerai aucune résistance, devront me prendre à mon domicile et me conduire, menottes aux mains, à la maison d'arrêt.

Sans peine, à ma physionomie, on découvrira que je ne suis ni un voleur ni un assassin. En me voyant traverser leurs villages, nos bonnes populations catholiques ne manqueront pas de dire : "C'est la liberté de conscience enchaînée par la franc-maçonnerie qui passe !" Pour elles, ce sera le meilleur des sermons ; elles s'en souviendront, l'avenir le prouvera !

Si je vais en prison, je serai, m'a-t-on dit, enfermé à Saint-Palais. Encore une attention délicate de notre Dieu !

Sans craindre de froisser les Basques, dont la foi est si robuste, ne voilà-t-il pas que, avec son tact de franc-maçon brutal, le F∴ Malvy a, d'un trait de plume, supprimé l'aumônier de Saint-Palais !

Aumonier providentiel

Eh bien, Messieurs, j'en deviendrai l'aumônier providentiel. A mes co-detenus je parlerai du bon Dieu, qui pardonne toutes les fautes sitôt que sincèrement on les regrette. Je ne désespère pas de les confesser et de les faire communier avec moi. Sans nul doute, le F∴ Malvy n'a pas prévu cette communion générale d'hommes d'un genre tout nouveau !

Là encore je prierai beaucoup pour notre pauvre France, afin que, dégagée des étreintes mortelles de la franc-maçonnerie, elle revienne à son Dieu, qui l'attend pour son plus grand bonheur.

Là aussi je prierai pour nos chers enfants, à qui les évêques, les prêtres conserveront la foi, sans se laisser arrêter par l'amende, la prison ni même la mort, car l'âme des enfants de la France les franc-maçons ne l'auront jamais, jamais !

Mon temps de prison fini, avec plus de véhémence que par le passé, avec l'autorité plus grande que me donneront sur les catholiques les jours bénis de ma réclusion, j'irai de ville en ville, de village en village, parler toujours contre les manuels condamnés jusqu'à ce qu'ils soient retirés de toutes nos écoles, prêcher toujours contre les méfaits révoltants de la franc-maçonnerie jusqu'à la victoire finale, qui sûrement arrivera pour les catholiques à l'heure de Dieu, et des indices nombreux me donnent le droit d'affirmer, Messieurs, que cette heure est proche !

Notre Foi... Notre Langue.

Bravo "Patriote !" Ta devise est splendide.

Un abonné nous communique les reflexions suivantes sur la devise du "Patriote."

"Quelle ne fut pas la foi des premiers apôtres. Grand fut le nombre des martyrs conduits par la foi. N'est-ce pas la foi qui guida et entraîna les foules à l'époque des croisades vers les lieux Saints. N'est-ce pas encore la foi qui donne le courage à nos intrépides missionnaires qui s'élancent dans de lointaines régions sauvages afin de conquérir des âmes à Dieu.... et aux mœurs farouches apporter la civilisation et la charité.

Les puissances dans leurs grands traités, ont recours au français, car les clauses en sont plus explicites et plus claires.

Pour toutes ces beautés, tu as raison PATRIOTE de soutenir une si noble cause, tu as raison de critiquer ces parleurs patois qui font un mélange de mots anglais, français et autres ; à vrai dire, c'est à n'y rien comprendre. Il est pourtant si beau et si harmonieux d'entendre parler correctement le français.

PATRIOTE, avec ton drapeau et ta noble devise soit sûr que les foules se grouperont autour de toi.

Gardons notre foi, elle nous conduira au port du salut.

Gardons notre langue car elle est noble et douce.

Domrémy, 15 décembre 1911.

DEUX ANS AUX PAYS DES CHAMEAUX

ROMAN VECU

PAR

LE FRANC-TIREUR

Écrit Spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

PREMIÈRE PARTIE

Vers la Croix du Sud.

(Suite)

X

MOREAU CHEF DE MUSIQUE

Les événements que nous venons de raconter, se passaient vers la fin du mois d'octobre et Noël n'était pas loin désormais.

Dans ces déserts perdus de l'Afrique, où rien ne vient rompre jamais la monotonie d'une vie toujours la même, le soldat se trouve heureux de pouvoir à certaines heures reposer son âme et son cœur dans la célébration des grandes fêtes religieuses.

Quelque soit le degré d'indifférence où il soit rendu, dès lors qu'il a été élevé chrétiennement, il y a au fond du cœur de tout homme un vieux reste de foi naïve qu'un rien suffit à réveiller.

Moreau savait bien cela et il résolut de s'en servir pour faire revivre à Laghouat les souvenirs si suaves et si doux de la nuit de Noël en France.

Après en avoir conféré avec le bon vieux curé et avec les Sœurs Blanches qui s'occupaient habituellement du chant, il s'ingénia à découvrir dans la ville les éléments nécessaires à la formation d'une chorale provisoire.

Un capitaine du Génie voulut bien accepter de tenir l'harmonium et différents officiers, musiciens amateurs, acceptèrent de prêter leur concours dans la mesure de leurs capacités. Les uns pour le chant, les autres pour divers instruments comme flute, violon, violoncelle ou harpe.

Plusieurs dames et demoiselles furent invités pour les solos et, en quelques jours, Moreau eut sa chorale et put commencer ses premières répétitions.

Tout allait pour le mieux et tout le monde chantait avec enthousiasme.

Malheureusement on avait compté sans le Mouchachou,

Il n'était rien dans l'admininistration et il voulut être quelque chose.

Depuis les huit jours d'arrêts que Moreau lui avait fait infliger, il avait gardé à ce dernier une de ces rancunes qui font époque dans la vie d'un homme.

Un matin,—c'était précisément la veille de Noël,—l'officier entra dans le bureau des secrétaires.

—Moreau !. . .

—Présent, monsieur l'officier !. .

—On dit que vous allez à la messe de minuit ce soir ?. . .

—Parfaitement !. . .

—Il n'y a qu'un malheur, c'est que je suis obligé de vous punir !

—Pour quel motif ?. . .

—Pour une lettre que vous avez mal enregistrée.

—Mais. . . .

—Taisez-vous, vous avez deux jours de consigne,. . .et je vous prie de croire que vous les ferez.

Et il sortit en claquant la porte selon son habitude.

Deux jours de consigne en ce moment, c'était précisément pour Moreau la défense de sortir à un moment où il avait le plus besoin de liberté.

—L'animal !. . . . . .murmura le puni.

—Mon pauv'vieux, c'est une vengeance.

—Et ma pauvre chorale !. . . . . .

—Allons, dit Vivès, ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de faire un pied de nez au Mouchachou et de sortir quand même.

—Oui, mais après, gare la casse !

Moreau ne disait rien et restait songeur,

Soudain il frappa sur la table.

—J'irai !. . .dit-il, ne dites rien vous autres et, quant à l'avenir, qui vivra, verra.

(A Suivre)

Histoire d'une Cloture

(Suite)

A l'âge de onze ans, cet enfant eut pour institutrice une de ses sœurs.

On peut donner à la sœur d'un jeune homme qui a eu tant d'accidents, le nom de demoiselle Cassé.

L'enfant se dit alors avec beaucoup d'humilité qu'il en savait aussi long que sa soeur. Il prit le parti de faire le mutin.

En arrivant à la classe, dès qu'il fut appelé, il répondit aux grands éclats de rire de ses petits compagnons qui ne juraient que par lui : "Oui, maman ; comme de raison, maman ; c'est juste, maman."

—Prends tes livres et passe la porte, grossier. — Oui, maman, répondit l'enfant, et il disparut.

Sortir d'une maison est chose facile, mais comment rentrer dans une autre sans un certificat ?

L'enfant n'eut pas le courage de se rendre à la maison paternelle, il prit la clef des champs, passa la journée dans les bluets à se noircir la langue, en attendant qu'un autre lui noircit les doigts.

Le soir, il fallut revenir.

Il ne revint pas seul ; toute la famille de madame la Frayeur l'accompagnait. Il entre dans la maison sans dire maman cette fois-ci.

Oh ! horreur ! Une grosse hart de merisier est placée près de la cheminée. Ses yeux le trompent-ils ? Elle paraît, à elle seule, remplir le coin à bois.

D'une voix bien douce, son père lui dit : "Viens manger, mon enfant." —Tiens ma fille, dit-il à la "maman" de l'école, va lui chercher de la crême, il doit avoir faim, cet enfant.

"Ce qui commence bien, finit quelquefois mal," se disait le petit écolier, en regardant la hart.

—Apporte-lui aussi des confitures, du sirop, lui qui aime tant cela !

"On me donne maintenant du jus d'érable, se disait l'enfant ; on me servira peut-être au dessert du jus de merisier." Il fit son repas sans se souvenir pourtant d'avoir mangé. Le chapelet et la prière dits, l'enfant voulut disparaître ; quand une voix l'appelle : "Viens ici," ce n'était pas la voix de la "maman ;" c'était bien celle du père.

L'enfant eut l'ordre de s'asseoir à deux pouces tout au plus de la hart. *On dit* qu'il n'était pas gros, de temps à autre il est bon d'ajouter foi aux *on dit*. Le père parlait.

—Tu ne veux donc plus aller à l'école, mon enfant ?

L'enfant s'empressa de répondre en se mettant les doigts dans la bouche. —Si tu ne désires plus y aller, tu n'as qu'à me le dire, mon fils.

—Eh ! bien, mon papa, il me semble que je sais maintenant tout ce qu'un homme peut apprendre. (Que l'humilité est une belle vertu dans un enfant !)

—Très bien, répondit le père, joyeusement, tu veux faire un habitant, n'est-ce pas ?

—Oui, papa ; c'est un habitant que je veux faire.

—Eh ! bien, mon enfant, tu vas prendre la terre d'un arpent et demi. Tu commenceras demain à travailler, remarque bien, à travailler.

—Oh ! pour cela, ne craignez rien, papa ; je vais travailler comme deux hommes. (A onze ans, c'est beaucoup promettre.)

—Va te coucher maintenant, mon fils, dors bien ; à demain.

(A Suivre)

Z. LACASSE, O. M. I.

PAGES A RELIRE

Souvenirs d'un Voyage dans l'Ouest en 1906

PAR M. JEAN LIONNET

(Suite et Fin)

Pour la moisson il en vient chaque année vingt-cinq à trente mille, qui s'en retournent ensuite. Leurs salaires ont beaucoup augmenté depuis dix ans. Ils gagnaient ici 5 à 10 piastres par mois. Ils en gagnent maintenant 30 à 35, et plus encore dans les moments de presse.

Quant aux colons, toutes leurs histoires se ressemblent. Un cas curieux, pourtant, est celui de Jurassiens venus avec un joli capital. Le père, incapable, l'a perdu entièrement : mais les fils, élevés à Domrémy, ont si bien travaillé que leur famille est redevenue l'une des plus prospères de l'endrait.

Mais je ne songe pas qu'à bavarder, ni même à m'instruire : je cherche, ne désirant pas laïciser plus longtemps la sacristie, une voiture pour gagner Prince-Albert. J'en trouve une, moyennant 5 dollars, et, en outre, on m'invite à déjeûner.

Je suis chez des Bretons encore : le père, la mère et trois enfants. Ils n'ont que deux ans de séjour ; mais, en ces deux ans, ils ont subi toutes les épreuves, tous les tracas possibles : maladies, pertes de bétail, accidents, etc. Néanmoins, ils ne se découragent pas. Ils croient au contraire qu'il y a beaucoup à faire — et qu'ils le feront.

Le repas fini, je pars avec le fils aîné, qui conduit, d'une main experte, dans les chemins à montagnes russes. Il a dix-neuf ans ; il a pris pour lui un homestead où il y a beaucoup d'arbres ; et il ne s'en plaint pas, car il suppose que le bois de plus en plus rare acquerra de la valeur. Dans trois ans il aura rempli les formalités nécessaires pour transformer en propriété définitive son droit de possession. Il sera donc alors souverain absolu d'un domaine de soixante-quatre hectares tout en bonnes terres et à douze milles seulement de la station la plus voisine du C. N. R. Il se moque bien de l'hiver, d'ailleurs sec et salubre, et de l'eau chargée de sels (d'autant mieux qu'il se vante d'avoir un puits meilleur que ceux du voisinage.) Ses ancêtres furent des vilains : il sera un petit seigneur. Vive la liberté dans la Saskatchewan !

Et tandis que la voiture sautille, il contemple en souriant les collines basses, les champs immenses, les maigres bois et les étangs saumâtres où nagent, par troupes, aussi peu farouches que s'ils étaient domestiques, d'innocents canards sauvages.

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

Écrites spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

CHAPITRE IV

(1864-69)

(Suite)

Je résolus de partir pour le Lac du Diable. Je pris un Sioux avec moi. Nous avions un cheval attelé sur un trompeur et un autre que nous montions tour à tour. Nous prîmes notre dernier repas, le reste de nos vivre, avant d'arriver à la maison dont j'ai parlé où nous passâmes la nuit.

Le matin, une neige épaisse tombait, mais il ne ventait pas. Je résolus de partir quand même malgré l'opposition de mon Sioux. "Nous autres, Sioux, disait-il, nous n'entreprenons pas un voyage par un temps pareil." — Eh bien, lui répliquai-je, "nous autres, Bois Brûlés, quand la faim nous presse, rien ne nous arrête" — et je mis à préparer le départ. Il fallut bien qu'il suivit. Mais une heure après, le vent s'élevait et nous avions une tempête sérieuse avec le vent de côté. Il fallait marcher quand même. La nuit seule nous arrêta. Nous fîmes un trou dans la neige pour nous y enfoncer, enveloppés dans nos robes. Le lendemain, à peu près le même temps. La neige avait modéré, mais le vent soufflait plus fort. Nous marchâmes encore toute la journée, et il était évident que nous n'étions pas tout à fait dans la bonne direction.

Nous campâmes encore sans bois, à part quelques petits saules, gros comme le doigt, qui nous permirent d'allumer un petit feu pour faire fondre de la neige et nous désaltérer. Ces saules indiquaient que nous étions près des bords d'un lac, que nous supposions être le Lac du Diable, mais dans sa partie occidentale où les côtes sont basses. Enfin, le quatrième jour après notre départ, le temps était devenu plus clément. Nous avions bien encore un ciel gris, mais le vent avait modéré sa vélocité. La faim cependant nous tiraillait, et je dus promettre à mon Indien, pour lui donner du cœur, qu'au premier bois nous tuerions un de nos chevaux. Et nous continuons de voguer sur cette prairie sans fin.

Tout à coup mon Sioux, qui était en tête se met à crier : *Tchan, Tchan, Koda !* (du bois, du bois, camarade !) Je fus bien près de dix minutes avant d'apercevoir moi-même ce bois que ses yeux perçants avaient découverts. Nous sommes donc au bois. Alors nous allons manger. Nous ne sommes pas lents à allumer un grand feu et à préparer un bon campement. Cependant je ne disais mot, mon compagnon non plus, mais je m'apercevais qu'il jetait souvent la vue du côté de ses chevaux et du mien. A la fin, n'y tenant plus, je lui dis : Je tiens ma promesse, prends tes flèches et tue un de ces chevaux. Tu sais que je n'ai ni plomb ni balle, que mon fusil m'est inutile. Il ne se le fait pas dire deux fois. Il ramène son carquois de dessus les épaules, bande son arc, choisit une flèche et l'envoie directement au cœur de l'animal qui se met à trembler, mais ne tombe pas. Je prends alors la hache pour ne pas faire souffrir plus longtemps cette pauvre bête, et lui en assène un coup violent sur la tempe,

Je dis au Sioux : Choisis la meilleure partie, tu dois t'y connaître, et chaudière camarade ! Il se met à tailler sur l'épaule, et en peu de temps nous étions à table. Je crois bien qu'il mangea toute la nuit. Toutes les fois que je m'éveillais je le voyais manger, attiser le feu ou faire bouillir la chaudière ; si bien qu'au matin, il ne restait que les os de la première épaule, et l'autre était pas mal entamée.

Le temps était calme et clair et nous vîmes lever le soleil. Nous apercevions distinctement la montagne du Lac du Diable. Nous descendons alors sur le lac, mais que de bancs de neige, grand Dieu ! avant de l'atteindre. Nous marchons sur la glace jusqu'au poste, où nous arrivons pendant que les hommes étaient encore à table, à leur repas du midi.

NOUVEAU FORT

Je trouvai ici de grands changements depuis le mois de juin. — Notre compagnie d'abord qui, soit dit en passant, était en banqueroute. Ruffie ne s'était pas montré depuis son retour d'Helena et son départ pour St-Paul — notre Compagnie, dis-je, avait bâti un grand magasin, une résidence pour l'agent, et d'autres constructions. Plus loin encore mais du côté opposé, dans un renfoncement des bords du lac, dans le bois enfin se trouvaient des hivernants métis avec leur petits logis ordinaire, et près de là, un gros camp de Sioux qui avaient fait leur commission aux autorités américaines. Je leur fis visite à tous, et je rencontrai beaucoup de vieilles connaissances dans les deux camps. C'est là que je vis pour la première fois Jean-Louis Légaré, aujourd'hui d'une notoriété universelle.

NOUVEAU VOYAGE

Notre compagnie en déconfiture ne veut pas cependant paraître renoncer complètement à son entreprise. Un grand nombre de sacs de lettres et de journaux attendaient au magasin un homme assez audacieux pour les transporter plus loin. Puis on ne pouvait pas abandonner ainsi la poste de l'Hivernement où peut-être Gariépy et Poitras m'attendaient. Je fis donc de nouveaux préparatifs de départ. Je pris mon ancien écossais, McLeod et le même Sioux avec moi, et je partis avec trois chevaux et deux *trompeurs*.

Le mauvais temps nous arrêta d'abord pendant trois jours, à quelques milles seulement du Fort, au dernier bois. Le quatrième jour, après une marche bien pénible dans l'épaisse neige où nous n'avancions que faiblement mon écossais refusa d'aller plus loin, disant qu'il était impossible de nous rendre à destination avec des chevaux. Il avait peut-être raison, et nous revenons en arrière.

(A Suivre)

Membres adhérents au "Parler Français" dans la Saskatchewan

Nouvelles adhesions

Nous, soussignés, approuvons chaleureusement le projet d'établir une succursale du "Parler Français" dans la Saskatchewan, et y adhérons pleinement:

MM. J. Hamand, J. Périllat, E. Maussion, C. Bouillet, L. Cousu, H. Conan, R. Abgral, Y. Goueffic, M. Goueffic, M. Olivier, L. Olivier, J. Abgral. MM. et Mmes J. Hamand, J. Lavoie, D. Parent, L. Apchin, P. Olivier, H. Simon, M. Hervaut. Melles. M. Abgral, M. de Montarmel, E. Hervaut, M. Hervaut, de Blaine Lake, Sask.

M. et Mme L. Poilièvre, de Howell, Sask.

MM. I. Plante, O. Levreault, A. Jullion, C. Turenne, N. Lemieux, F. Fillion, Z. Roy, W. Carrière, C. Fillion, J. Girard, M. Delorme, M. Neault, O. Nadon, O. Turenne, F. Gobren. A. Roy, F. Rousseau, R. Vallière, A. Letourneau, F. Letourneau, A. Letourneau, A. Vallière, L. Hamel, M. Régnier, Rev. J. Jullion. MM. et Mmes A. Bélanger, A. Régnier. F. Nadon, U. Masson, J. Poulin, L. Vermette, M. Sylvestre, J. Letourneau. Mmes Vve. J. Nadon et Roy. Mlles. J. Turenne, L. Turenne, de St-Hippolyte, Sask.

MM. et Mmes R. Barré, A. Barré et L. Duinat. Mlle J. Duinat, de Duck-Lake, Sask.

MM. Henri Guigon, Hippolyte Guigon, F. Pellissier. M. et Mme E. Guigon. Mlles E. Guigon et C. Guigon, de St-Louis, Sask.

M. et Mme J.-B. Legault, de Domrémy, Sask.

M. Edmond Dagenais, Aldina; M. et Mme Emile Dagenais, MM. Hervé et Henri Dagenais, MMelles, Marianne et Adrienne Dagenais, Melle Blanche Dagenais, M. Alphonse Marquis, Blain Lake; M. M. Charles Joly, Edmond Berry, Fred Marcelin, W. A. Chartier, Lucien Marchand, Marcelin; MM. Baptiste Proulx, Horace Renaud, MMelles Eugénie et Eglantine Renaud, Muskeg Lake.

Toutes nouvelles adhésions seront les bienvenues. On peut se servir de la formule ci-dessous.

FORMULE D'ADHESION

Je, soussigné, adhère au projet d'établir une succursale du "Parler Français" dans la Saskatchewan.

Nom..

Profession..

Adresse..

N. B. Lorsqu'il y a plusieurs signataires on peut inscrire les noms sur une feuille à part, écrite d'un seul côté.

Les dames sont aussi invitées à souscrire.

Prière d'envoyer votre adhésion au plus tot, par le retour du courrier si possible, au "Patriote de l'Ouest", Duck-Lake, Sask.

Pour le Congrès de la langue française

Paroles de Mgr Roy

Nous sommes dans l'Amérique du Nord 3 millions qui parlons français. Vous savez que la langue que nous parlons n'est pas destinée à mourir. C'est une langue qui veut vivre et nous prenons les moyens de la faire vivre.

Ces trois millions parlant le français se répartissent en trois groupes au Canada, à l'exception du noyau principal de Québec, et trois groupes aux Etats-Unis. Au Canada, il y a les canadiens des provinces maritimes, le groupe d'Ontario et le groupe de l'ouest. Aux Etats-Unis, il y a le groupe de la Nouvelle-Angleterre, celui de l'ouest américain et celui de la Louisiane.

Pour tous, Québec, est la mère et elle doit être le rempart. Ces groupes émiettés et submergés parmi les éléments divers ont à lutter pour garder: leurs traditions, leur langue et leur foi. Ils ont lutté et ils luttent encore dans des conditions pénibles qui rendent cette lutte malaisée à tous les points de vue. Ce qui arrive, c'est qu'un certain nombre fatigués, tombent dans l'indifférence et finissent par être traitres à leur langue, à leur race et à leur religion Ceux qui veulent vaincre quand même se trouvent dans des conditions qui les irritent. La question de langue est extrêmement délicate et très irritante. Ici nous ne connaissons pas les luttes et les divisions de langue. Notre siège est fait depuis longtemps et celui de nos amis qui parlent d'autres langues est aussi bien fait que le nôtre. Il n'a jamais été question de priver qui que ce soit des traditions de sa race et de la langue dont il se sert pour les exprimer. Il n'y a pas un coin de terre où les droits de langue de religion et de race sont plus respectés que dans la province de Québec. Nous sommes en mesure d'aider aux autres. Ils ne demandent pas qu'on les plaignent, ils ne demandent pas à être rappelés, car ils sont bien là où ils sont et ne reviendront pas.

Ils demandent seulement d'être aidés. Ils demandent à la mère d'avoir les bras toujours étendus, le coeur toujours ouvert et l'esprit toujours tendu pour porter à ses enfants l'aide dont ils ont besoin. Nous n'avons pas compris jusqu'ici les besoins de ces exilés et nous ne les avons pas aidés. De là est né un sentiment de défiance, car ils ont espéré longtemps sans rien obtenir. Vous savez comment la défiance s'élève dans le coeur d'un enfant quand la mère reste inattentive à ses demandes. C'est ce qui a rendu la lutte irritante.

Le Congrès de la Langue française est une oeuvre essentiellement pacifique. Notre entreprise, dit Sa Grandeur, en est une plus particulièrement scientifique et patriotique. Notre but est de travailler à atténuer peu à peu et faire entièrement disparaître, à la longue —nous avons l'intime confiance que la chose est possible si l'on en recherche consciencieusement et qu'avec patriotisme on en adopte les bons moyens—les quelques regrettables malentendus qui ont pu jusqu'ici, en notre pays, faire de la question des langues une question irritante. Le Congrès, par lui-même et par l'organisme permanent dans lequel il s'efforcera de se survivre, travaillera vaillamment à découvrir et à appliquer ces moyens de pacification.

Nous voulons que la province de Québec ouvre largement ses bras à ceux de ses enfants qui se sont éloignés d'elle, et les faisant bénéficier de l'appui de sa force ainsi que les conseils de son expérience les mette à même de faire reconnaître et triompher leurs revendications légitimes sans provoquer de conflits.

Le Congrès tend à la paix et n'est nullement une oeuvre de combat. Personne ne saurait blâmer ceux qui encouragent une telle entreprise. Un peuple qui a trois siècles d'existence a bien droit de songer à étudier la langue qu'il parle et de vouloir la faire rayonner plus pure et plus forte.

Nous voulons donner à nos compatriotes la fierté de leur langue. On en a vu qui, en terre étrangère, en étaient arrivés à avoir honte de parler français. Quand on en est rendu à cette honte là, on est mûr pour toutes les autres.

Le Dr J. K. Foran répudie le fanatisme anti-français de quelques-uns de ses compatriotes

Le Dr J. K. Foran, d'Ottawa, un est homme de lettres distingué, auteur de quelques jolis volumes de poésie. Il a fait ses études à l'Université d'Ottawa, et parle très bien le français.

Il donnait l'autre jour une conférence sur la langue française à l'Institut Canadien d'Ottawa devant un auditoire choisi.

Bien loin d'approuver ceux qui veulent proscrire le français, il avoue ne pouvoir comprendre celui qui dit qu'un homme est mieux avec une seule langue qu'avec deux.

Voici les sages conseils qu'il a adressés à ses compatriotes:

"Je demanderai à mes amis irlandais s'ils ont oublié leur histoire. Eh bien je leur en lirai une page: Il y a un pacte depuis cent cinquante ans entre la race française et la race irlandaise: un pacte qui a déjà été signé au milieu du tonnerre des canons, à Fontenoy. Cent ans après, les exilés irlandais, ballottés sur les flots de l'Atlantique, étaient jetés comme des épaves sur les rives du Saint-Laurent. C'est le prêtre canadien-français et la mère canadienne-française qui les ont reçus, qui ont donné la sépulture chrétienne aux morts, soulagé les agonisants, adopté les orphelins.

M. Foran cite alors l'exemple de l'échevin Donnelly, un Irlandais qui disait un jour: "Je dois tout ce que je possède, mon pain quotidien et mon instruction aux Canadiens-Français, et par reconnaissance, si je laisse quelque chose à mon pays, je veux que la littérature canadienne-française en soit l'héritière."

Ce pauvre Donnelly, orphelin à l'âge de deux ans, était un protégé de Mgr Cazeau qui a dépensé sa fortune, qui a prodigué son talent et sa santé pour protéger et pour soulager les enfants exilés de la Verte Erin à leur arrivée.

J'espère que les Irlandais, que les Canadiens se rappelleront qu'il faut qu'ils sympathisent: car autrement les deux peuples vont disparaitre: il faut qu'ils se donnent la main, qu'ils marchent ensemble.

"Je terminerai en faisant l'application ici des paroles du Père Monsabré, après la guerre de 1870 lorsqu'il prêcha le sermon de la Résurrection dans la cathédrale de Metz.

"Votre terre n'est plus française, mais vos cœurs restent toujours français. Préservez votre nationalité, vos institutions, vos traditions, votre langue, et le jour viendra, je l'espère, quand je reviendrai au milieu de vous, et nous chanterons ensemble un "Te Deum" de triomphe tel que ces voûtes n'en ont jamais entendu de pareil."

Les Artisans et le parler français

M. le chanoine LePailleur a parlé du travail que la société peut accomplir dans l'Ouest

En réponse à un vibrant appel de M. Adjutor Rivard, secrétaire du Congrès, les trésoriers des Artisans réunis en convention annuelle, ont spontanément donné leur adhésion entière aux organisateurs du Congrès du Parler Français qui se tiendra, à Québec, l'an prochain. Ils ont aussi manifesté le désir que tous les membres de leur vaillante société prêtent, eux aussi, leur concours complet à ce Congrès éminemment patriotique.

"Les trésoriers des succursales de la société des Artisans canadiens français, dans le district de Montréal, se rappelant que l'usage et la conservation de la langue maternelle, chez nos compatriotes, constituent un article du programme de leur association, sont heureux de donner leur pleine et entière adhésion au Congrès de la langue française qui se tiendra, à Québec, en 1912.

"L'objet de ce Congrès touche de trop près au but que poursuit elle-même la société des Artisans pour que celle-ci n'y prenne pas un vif intérêt.

"Les trésoriers des succursales du district de Montréal souhaitent donc aux organisateurs le succès le plus complet. Ils expriment la joie qu'ils ont éprouvée de l'adhésion que déjà le bureau exécutif a donné au congres et ils émettent le voeu que tous les Artisans prêtent, aux organisateurs du Congrès, le concours le plus efficace possible."

Prêchant d'exemple, M. le chanoine LePailleur, aumônier général des Artisans, remit séance tenante, son adhésion écrite à M. Rivard.

M. LePailleur dans une allocution pleine de feu parle de l'oeuvre patriotique qu'est la société du Parler français et incite les Artisans à se joindre au prochain congrès. Il fait aussi un tableau brillant du travail que la société des Artisans est appelée à accomplir dans les provinces de l'Ouest.

Pour le Carmel

Le Croisé organe de l'Action Sociale Catholique publie l'article suivant dans sa livraison de novembre.

"Les lecteurs du "Croisé" ont déjà appris, sans doute, la bonne nouvelle de la fondation prochaine à St-Boniface Man., du deuxième monastère du Carmel qui ait germé en terre canadienne. C'est une entreprise religieuse de primordiale importance, et dont l'éminent archevêque de Saint-Boniface a pu dire:—"Au Manitoba, un monastère du Carmel est devenu une nécessité!.."

Aujourd'hui, le Secrétariat géral de Oeuvres de l'Action Sociale Catholique nous prie, à ce sujet, de faire connaître à nos lecteurs une œuvre particulière dont il s'est chargé, à la propre demande des vaillantes Carmélites de Montréal, qui s'en vont exécuter la nouvelle fondation canadienne, pour répondre à l'appel du Bon Vouloir Divin.

Il s'agit d'aider à composer la modeste bibliothèque du Carmel naissant, et de prendre, moyennant l'offrande de quelques volumes, brochés ou reliés, sa part de mérite à une belle et excellente oeuvre.

On demande en particulier, des livres d'hagiographie: vie des saints, traités des perfections divines et des vertus chrétiennes, et en général tous ouvrages d'un caractére religieux et édifiant.

Les envois par la poste ou par messageries (express), frais à la charge de l'envoyeur, aussi bien que les remises faites directement, seront reçus avec reconnaissance aux bureaux du Secrétariat des Œuvres de l'A. S. C., 101, rue Ste-Anne, où seront centralisés tous les volumes offerts, et d'où ils seront expédiés au Carmel de St-Boniface.

Les généreux bienfaiteurs sont priés de joindre à l'envoi leurs noms: les héroïque fille de Sainte Thèrèse désirant pouvoir inscrire sur une liste spéciale tous les bienfaiteurs de leur nouveau Carmel manitobain.

Nous recommandons volontiers cette louable entreprise au zèle de tous nos lecteurs qui peuvent y participer, bien convaincus qu'elle est de nature à leur porter bonheur à eux-mêmes, ainsi qu'aux oeuvres de l'Action Sociale Catholique.

Wodena

Un acte de reconnaissance

Les catholiques de Wodena et Pasinegin ont une fois de plus montré à leur pasteur le R. P. D. M. Gamache, la reconnaissance qu'ils ont pour lui, en lui offrant un magnifique par-dessus en fourrure de la valeur de $80.

M. l'abbé Gamache fut très surpris et touché de cette offrande si inattendue et remercia chacun en particulier de leur générosité.

Calendrier de la Semaine

Pour l'Ouest Canadien

Dimanche, 24, 4ième Dimanche de l'Avent.
Lundi, 25, NOEL.
Mardi, 26, S. Etienne, Mart.
Mercredi, 27, S. Jean, Apôtre.
Jeudi, 28, SS. Innocents, Mart.
Vendredi, 29, S. Thomas de Cantorberie, Ev. Mart.
Samedi, 30, S. Eugène. Ev.
Dimanche, 31 déc., S. Silvestre Pape.

Tribune Libre

Monsieur le Directeur du "Patriote de l'Ouest."

Monsieur le Directeur.

Le 11 décembre ont eu lieu à Carlton les élections pour un conseiller. Vous ne pouvez vous imaginer la rouerie de certaines gens qui, craignant que la race française lève la tête, font tout leur possible pour la rabaisser.

M. Aug. Tournier avait été choisi pour conseiller ainsi que M. Chs Kalbflesh. Rien à dire jusque là, mais pour qui connait un peu les gens il y a une distinction à faire; l'un est un français connu depuis longtemps et qui est à même de mener les choses rondement dans ce pauvre district si mal administré jusque là; l'autre M. Chs. Kalbflesh est aussi bien connu, mais est un anglais ou plutôt un allemand et qui, entre parenthèse, ne porte pas la race française dans son coeur. Or donc le jour des élections, quel ne fut pas l'étonnement de la plupart des électeurs qui n'ont pas pu voter parce qu'il n'avait pas leur reçu officiel, quoiqu'ils aient déposé leur argent le lundi 4, à Duck Lake, où ils s'étaient rendus, entre les mains d'une personne de la ville pour les envoyer à monsieur le secrétaire qui aurait dû se rendre à la réunion ce jour là, réunion où il était convoqué, de sorte que 8 personnes de Carlton n'ont pu voter. Pourtant si M. Gillis, s.-off. rapporteur, avait voulu, il aurait pu laisser ces braves gens voter, ayant permis à une autre personne, anglaise celle-là, de voter quoiqu'elle n'ait pas eu ce fameux reçu officiel.

Malgré tout notre ami a eu 9 voix et M. Kalbflesh 9. Qui décidera maintenant?

Si ce fameux secrétaire avait fait son devoir, c'est-à-dire, si il se fut trouvé à la réunion ces taxes auraient été payées, mais il fallait bien donner une chance à son copain et laisser les électeurs de Carlton se morfondre. De tout cela il faut tirer une conclusion bien claire., c'est que l'on nous prend un peu trop pour des intrus, à Carlton, dont on veut se payer la tête et certaines personnes oublient un peu trop que nous avons droit de cité ici dans ce pays qui a entendu parler pour la première fois non l'anglais mais le français.

Métis, Canadiens et Français. A vos rangs... fixe et garde à vous!

UN ABONNÉ

Chronique Locale

—Samedi, le 23 décembre, il y aura une grande vente à l'encan dans l'ancienne résidence de M. W. J. Pozer, à Duck-Lake.

M. E. Cuelenaere qui doit partir prochainement pour aller passer quelques mois en Belgique, a résolu de vendre ses chevaux et ses instruments agricoles. Il y aura vente de sept à huit chevaux, voitures d'été et d'hiver, harnais, machines agricoles, charrues, moissonneuses-lieuses, herses, foin, etc.

Très bonne occasion de se procurer d'excellentes marchandises à bon compte. M. A. L. Lagarce est l'encanteur. La vente commence le 23 décembre a midi.

—Les feux de forêt ayant sévi dans certaines réserves forestières de l'agence "Crown Timber" de Prince-Albert, le Département de l'Intérieur a décidé de mettre en vente à l'encan sur environ vingt-cinq blocs de ses réserves le bois vert ou attaqué par le feu.

La vente se fera au bureau de l'agent du "Crown Timber" à Prince-Albert, le 27 décembre à 2 heures de l'après-midi.

On peut obtenir tous les détails concernant ces réserves forestières en s'adressant à l'agent du "Crown Timber" à Prince-Albert.

—M. O. St-Denis est parti mardi 19, avec sa fille Mlle Agnès pour Montréal. Il va revoir sa vénérable mère agée de 85 ans et faible de santé en raison de ce grand âge. M. St-Denis et sa fille seront absents pendant près d'un mois.

—Le R. P. H. Delmas, O. M. I., Principal de l'Ecole indienne de St-Michel, a été absent pendant quatre ou cinq jours pour faire une visite à Delmas.

—Le Bazar s'est terminé mercredi soir 13, avec un plein succès. Nos compliments aux Dames de Duck-Lake et aux deux Candidates pour leur bon travail.

—M. R. W. Pozer, marchand, est parti mardi matin pour une couple de mois dans la province de Québec et aux Etats-Unis.

—Les enfants de l'Ecole Stobart se proposent de donner une soirée récréative, vendredi 22, à 8. h. p. m., dans la grande salle de l'Ecole Stobart. Cette soirée promet d'être des plus intéressantes. La population de Duck-Lake sait toujours apprécier ces belles pièces de théâtre choisies avec le meilleur goût et exécutées avec une surprenante habileté.

—L'Hon. A. Turgeon était de passage ici samedi dernier, il est aussi allé visiter la paroisse de St-Isidore de Bellevue.

—Les Enfants de Marie, aidées par quelques Dames de la paroisse ont acheté une belle statue du Sacré-Cœur qui sera installée et bénite dimanche 24 décembre après la Grand'Messe.

A Vendre

Bonne maison à proximité de l'église et de l'école de Duck Lake. Beau jardin, bon puits, étable, etc. Conditions faciles.

S'adresser au bureau du journal ou à M. Léon Pézeril. Duck Lake. Sask.

14-12-11-2m.

Terres à Vendre

Magnifique section de terre a vendre, a 2 milles et demi de l'Eglise de Bellevue a de très bonnes conditions.

S'adresser au

Dr N. H. TOUCHETTE.

AVIS

AVIS est donné à tous les francs tenanciers de Duck Lake de payer au plus tôt leur taxes d'école.

En vertu du nouvel acte, tous ceux qui n'auront pas payé avant le 1er Janvier 1912, seront obligés de payer l'intérêt de 8%.

Par ordre,

MOISE COURCHENE.

Sec.-Tres.

La Corporation Catholique Romaine Episcopale de Keewatin

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'une demande sera faite a la prochaine session du Parlement du Canada, ou à la session suivante, si la dite application ne peut être portée devant la prochaine session, pour incorporer le très révérend Mgr Ovide Charlebois le vicaire apostolique du vicariat de Keewatin et ses successeurs les vicaires apostoliques du dit vicariat de Keewatin, qui sont en communion avec l'Eglise de Rome, lequel dit vicariat comprend une partie de la province de la Saskatchewan et une partie du district non organisé de Keewatin, en corporation du dit vicariat sous le nom de "THE ROMAN CATHOLIC EPISCOPAL CORPORATION OF KEEWATIN," transportant à la dite corporation toutes les propriétés que le dit Mgr Ovide Charlebois possède ou dont il jouit en sa qualité de vicaire apostolique de Keewatin, avec pouvoir d'acquérir des meubles et immeubles et d'en disposer, négocier des emprunts, passer des actes au nom de la Corporation, etc.

Datée à Ottawa, le 10 novembre, 1911.

J. U. VINCENT,

Procureur pour le demandeur.

36½ rue Rideau, Ottawa, Ont.

ON DEMANDE

On demande une institutrice catholique, capable d'enseigner l'anglais et français, pour l'école de Bellevue, No. 33.

S'adresser à,

A. D. LEGARE, Secrétaire,

St. Isidore de Bellevue, Sask.

ANIMAL EGARE

Sur la propriété de Johannis Rousset 35-45-2-3 m. un jeune bœuf rouge allant sur 2 ans, aucune étampe visible, un peu de blanc sur l'épaule droite et aussi sur la patte droite de devant. Adresse, Duck Lake, P. O.

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord	.75
no. 2 id.	.72
no. 3 id.	.65
no. 4 id.	.55
Œufs frais	la douz. 35
Beurre	la livre 30

Trouvée

Une jument de deux ans, baie, à nez blanc, trois pattes blanches, blessée par du fil de fer.

ANGUS McKAY.

Sec. 8 Tp. 48 Rge. 5. Parkside.

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes.

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.